



# BULLETIN SEMESTRIEL DU GDSA13

Numéro 15

Juin 2007

## Sommaire du bulletin n°15 :

- Editorial
- Bilan des déclarations spontanées
- Bilan prophylaxie 2007
- Bilan du colloque 2007
- Efficacité des médicaments AMM
- Bilan de la formation 2007
- Courrier ENV
- Lettres aux députés
- L'observatoire sanitaire
- Le site Internet du GDSA
- Introductions de reines
- Recette du candi au miel
- Recette du candi au sucre
- Petites annonces
- Annexes

### Editorial : Hypocrisie.

Pendant que M. le Ministre de l'Agriculture faisait preuve de sollicitude à notre égard en supprimant la déclaration annuelle des ruchers pour dixit «simplifier les tâches administratives des apiculteurs» il faisait peser sur les GDSA une réglementation drastique de la pharmacie vétérinaire assortie de procédures insensées, irréalistes et inutiles qui vont à terme mettre en péril l'existence de ces derniers. Nous avons subi un audit fin janvier 2007. Les non-conformités concernent quelques remarques de forme que nous avons déjà corrigées mais surtout la réglementation exige que les ruchers des apiculteurs qui utilisent les médicaments vendus par le GDSA13 soient visités tous les 5 ans, ceci à la charge du Groupement. Nous n'avons évidemment ni les moyens humains ni le financement pour envoyer les Spécialistes Apicoles en mission chez les apiculteurs, qui par ailleurs pratiquent une apiculture conforme au Plan Sanitaire d'Elevage. Et puis toujours pour des raisons d'équité nous aimerions que le ministère ne fasse aucune discrimination dans l'établissement de son plan de contrôle entre les apiculteurs qui utilisent des médicaments, des cocktails maison ou des «produits d'assainissement de la ruche».

Le devenir de l'abeille, l'avenir de l'apiculture et des apiculteurs réclament que nous fassions preuve d'un peu « d'autorité » auprès de ceux qui devraient consacrer leurs efforts à nous aider. C'est la raison pour laquelle j'ai pris ces dernières semaines 3 initiatives :

Une en direction de Guy Teissier Député des Bouches du Rhône membre de la commission d'enquête sur « la surmortalité des abeilles » et dont je ne sais ce qu'elle devient dans la tourmente politique actuelle.

Un dossier «urgence apiculture» en 4 points que j'ai défendu auprès de Christian Kert, député de ma circonscription, qu'il m'a promis de soutenir (dans l'hypothèse où il sera réélu). Il s'agit :

- de remettre à plat l'arrêté de juin 2006 qui supprime la déclaration annuelle des ruches,
- que nous soyons entendu par la commission d'enquête citée plus haut,
- d'adapter à l'apiculture la réglementation qui régit la pharmacie vétérinaire,
- d'engager rapidement la lutte contre Vespa velutina.

Enfin une action en direction de Vêto-pharma et Swarm dont nous souhaitons qu'ils soient plus impliqués dans la gestion des médicaments, la recherche pour lutter plus efficacement contre la varroase et la réduction du coût des médicaments en vue d'en généraliser l'utilisation. Une rencontre aura lieu prochainement avec Vêto-pharma, Swarm et les représentants de la coordination des GDSA Rhône Alpes à laquelle nous sommes associés.

Le Directeur Départemental des Services Vétérinaires Jean Lessirard quitte Marseille. Nous le remercions pour l'intérêt qu'il a porté à nos actions et nous souhaitons la bienvenue à sa remplaçante Madame le Docteur Seliot qui vient de la DDSV26. Nous prendrons contact rapidement avec elle pour chercher ensemble les solutions à nos problèmes en cours.

Nous comptons sur vous tous pour soutenir nos actions. Nous vous en remercions par avance.

Denis Monod